

RESUME DU DOCUMENT DE REFERENCE 2

DIAGNOSTICS DES INFRASTRUCTURES NATIONALES EN AFRIQUE

Services d'infrastructure modernes en Afrique : accès, abordabilité et solutions de rechange

Sudeshna Banerjee, Quentin Wodon, Amadou Diallo,
Taras Pushak, Helal Uddin,
Clarence Tsimpo, et Vivien Foster

Février 2008

Ce résumé a été produit par la Banque mondiale avec le financement et à l'appui des institutions suivantes (par ordre alphabétique) : l'Agence française de développement, le *Department for International Development* (Royaume Uni), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le *Public-Private Infrastructure Advisory Facility* (PPIAF), l'Union européenne et l'Union africaine.



Qu'est-ce que l'AICD ?



L'étude qui suit s'inscrit dans le programme Diagnostics des infrastructures nationales en Afrique (AICD _ *Africa Infrastructure Country Diagnostic*), dont l'objectif est d'étendre les connaissances mondiales en matière d'infrastructure physique en Afrique. L'AICD fournira une base de référence qui servira à mesurer les futures améliorations des services d'infrastructure, pour permettre de suivre les résultats atteints grâce à l'appui des bailleurs de fonds. Le projet établira également des bases empiriques plus solides pour la détermination des priorités d'investissement et pour la formulation des réformes stratégiques dans les secteurs infrastructurels en Afrique.



L'AICD produira une série de rapports (semblables à celui-ci) donnant un aperçu de l'état des dépenses publiques, des besoins d'investissement et de la performance individuelle de chacun des principaux secteurs d'infrastructure : l'énergie, les technologies de l'information et de la communication, l'irrigation, le transport, ainsi que l'eau et l'assainissement. La Banque mondiale publiera un résumé des constats réalisés par l'AICD au printemps 2008. Les données utilisées seront mises à la disposition du public sur un site web interactif permettant à ses visiteurs de télécharger des rapports d'informations taillés sur mesure et d'effectuer des exercices de simulation simples.



La première phase de l'AICD est consacrée à 24 pays, qui ensemble représentent 85 % du produit national brut, de la population et des flux d'aide à l'infrastructure de l'Afrique subsaharienne. Ces pays sont les suivants : Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Cameroun, Congo (République démocratique du Congo), Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tchad, et Zambie. Dans une seconde phase, la couverture du projet sera étendue à d'autres pays.



L'AICD est mis en œuvre par la Banque mondiale pour le compte d'un comité de pilotage représentant l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les communautés économiques régionales africaines, la Banque africaine de développement, et les principaux bailleurs de fonds des secteurs infrastructurels. Le financement de l'AICD provient d'un fonds fiduciaire multi-bailleurs dont les principaux contributeurs sont le *Department for International Development* (DfID) du Royaume Uni, le Mécanisme de conseil à l'appui de la formation de partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures, l'Agence française de développement et la Commission européenne. Un groupe de personnalités éminentes issues de cercles de décideurs politiques et du monde académique, aussi bien de l'Afrique que des autres continents, a évalué la qualité technique de tous les principaux résultats produits par l'étude.

Le présent article et d'autres documents analysant des sujets clés liés à l'infrastructure, ainsi que les sources de données utilisées mentionnées ci-dessus, pourront être téléchargés à partir du site www.infrastructureafrica.org. Des résumés sont disponibles en anglais et en français.

Toutes les demandes concernant la disponibilité des ensembles de données peuvent être adressées à VFoster@worldbank.org.

L'Afrique est fort en retard sur les autres régions en développement en matière d'accès aux services d'infrastructure. Des gains modestes ont été réalisés au cours des années 90 et au début des années 2000. Pourtant, aujourd'hui, il apparaît clairement que, dans de nombreux de pays, le développement de ces services est trop lent pour satisfaire aux besoins que font naître une démographie galopante et une urbanisation très rapide. Si les tendances actuelles se maintiennent, le continent risque de voir son retard sur les autres régions en développement se creuser davantage, ralentissant ainsi l'accès universel d'un demi-siècle ou plus dans beaucoup de pays.

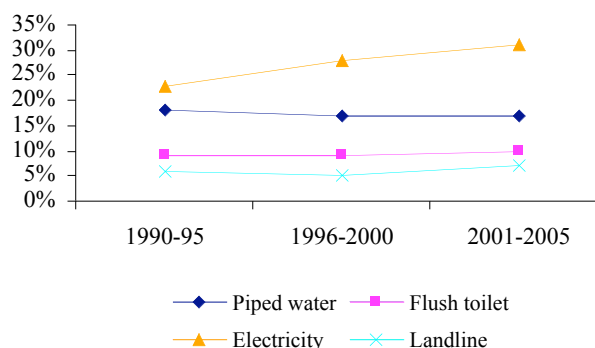
Le présent rapport fait le point des dernières tendances de l'Afrique en matière d'accès des ménages aux services d'infrastructure et des dépenses budgétaires afférentes. Sa base de données rassemble des informations provenant de l'ensemble des enquêtes auprès des ménages menées en Afrique au cours des 15 dernières années. Elle comprend 67 enquêtes démographiques et sanitaires (DHS) menée dans le cadre du programme *Measure DHS* de *MACRO International* dans les pays les moins développés ainsi que des enquêtes connexes. Ces enquêtes qui couvrent 32 pays dont 24 plus d'une fois, ont permis l'analyse de tendances historiques concernant l'accès aux services. Les informations sur la structure du budget des ménages, notamment les dépenses consacrées aux services qu'utilise le rapport proviennent de 30 enquêtes de types divers sur les dépenses des ménages. Globalement, nos constats dans le secteur eau et assainissement recoupent ceux du Programme conjoint de suivi (JMP) du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), bien que ce programme utilise une méthode statistique différente et que sa couverture englobe tous les pays africains alors que le nôtre ne prend en compte qu'un sous ensemble de ces pays.

Un accès aux services d'infrastructure modernes qui se réduit

Les tendances récentes montrent un plateau dans l'accès à la plupart des services de base s'est légèrement réduit depuis 2000 (figure 1), voire une légère augmentation. Les tendances qui ressortent des enquêtes démographie santé (DHS) révèlent de modestes améliorations de l'accès à tous les services entre le début des années 90 et le début des années 2000. En ce qui concerne l'approvisionnement en eau par canalisation, et les toilettes avec chasse, les taux de couverture en zone urbaine se sont considérablement réduits au début des années 2000 par rapport à leur niveau au début des années 90 :

Figure 1 Réseau services d'infrastructure en Afrique, 1990–2005

Pourcentage de la population ayant accès aux services (pondéré par la population)



Flush toilet = toilettes avec chasse ; Piped water = eau sous conduite
 Landline = lignes terrestres ; Electricity = électricité
 Source: AICD DHS/MICS Survey Database, 2007.

SERVICES D'INFRASTRUCTURE MODERNES EN AFRIQUE :
ACCÈS, ABORDABILITÉ ET SOLUTIONS DE RECHANGE

39 % contre 50 % pour l'approvisionnement en eau par canalisation et 27 % contre 32 % pour les toilettes avec chasse.

Cette tendance à la baisse des taux de couverture est largement due au recul de l'accès aux services en milieu urbain, que ne compense pas une certaine amélioration en milieu rural. En milieu urbain, l'accès aux sources d'eau améliorées a également diminué, alors que l'accès à un assainissement amélioré s'est maintenu.

L'accès aux services d'infrastructure est plus limité en Afrique que dans toute autre région du monde en développement. Selon les estimations officielles, un peu plus de 20 % de la population ont accès à l'électricité contre 33 % en Asie du Sud, la seconde région avec le taux le plus faible. Le pourcentage pour les sources d'eau améliorées est de 56 % (contre 78 en Asie du Sud), et d'à peine 12 % pour l'approvisionnement en eau par canalisation. L'assainissement amélioré affiche à 37 % le même taux que l'Asie du Sud mais bien inférieur aux 50 % de l'Asie de l'Est. Finalement, l'accès aux toilettes avec chasse d'eau (reliées à un égout ou une fosse septique) n'est que de 6 %.

Dans ce tableau général marqué par la stagnation ou la baisse, les télécommunications constituent une exception. En matière de télédensité (lignes terrestres et téléphonie cellulaire), l'Afrique (64 abonnés pour 1000) marque une légère avance sur l'Asie du Sud (56 pour 1000). La couverture de lignes terrestres a augmenté de façon spectaculaire pour atteindre plus de 7 % (au début des années 2000). Quant à la téléphonie cellulaire, elle est partie de rien pour atteindre 10 % aujourd'hui. À l'exception de l'Afrique du Sud, le téléphone cellulaire représente en Afrique pratiquement le premier mode de téléphonie, sauf chez les ménages disposant déjà d'un téléphone conventionnel où il vient en seconde position.

Les taux de couverture en milieu urbain sont considérablement plus élevés qu'en milieu rural (Figure 2a), et la faiblesse des taux d'accès, tous milieux confondus, s'explique en partie par la couverture négligeable en zone rurale où vit l'essentiel de la population. Cependant, si l'on prend en compte toutes les sources améliorées pour l'eau, y compris l'eau sous conduite, et tous les types d'assainissement amélioré, le contraste entre milieux urbains et ruraux est moins criant, même si les écarts restent importants. Ainsi, environ 63 % de la population urbaine ont accès à une source d'eau améliorée contre 40 % pour la population rurale. De plus, près de 42 % des citadins ont accès à un assainissement amélioré contre 7 % des ruraux.

L'accès aux services d'infrastructure modernes est presque entièrement limité aux quintiles de revenu supérieurs (Figure 2b). Dans les trois premiers quintiles, cet accès est inférieur à 10 % ; dans le quatrième quintile, il varie entre 10 et 40 % tandis que pour le quintile le plus riche, il évolue entre 30 et 50 %. En résumé, près de 80 % de ceux qui ont accès à des services modernes appartiennent aux 40 % les plus riches de la population. On constate également que, dans la plupart des pays, l'inégalité de l'accès s'est creusée au fil du temps, ce qui donne à penser que les nouveaux branchements vont essentiellement aux segments les plus aisés de la population.

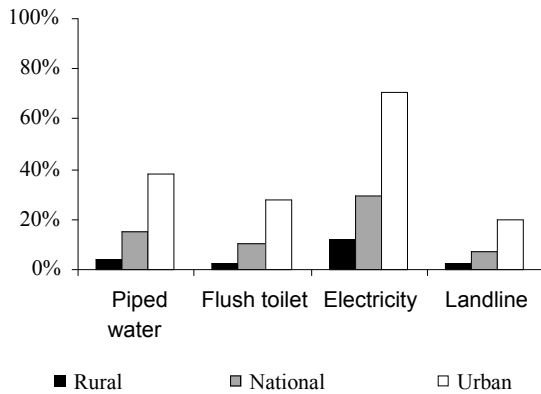
Cependant, une poignée de pays ont réussi à éviter cette concentration des services entre les mains de la minorité mieux nantie et à améliorer l'accès à l'électricité dans le quintile le plus pauvre, avec des taux variant entre 5 et 15 %. Il s'agit du Gabon (17 %), du Nigeria (10 %), de l'Afrique du Sud (10 %), du Ghana (8 %) et de la République du Congo (5 %).

SERVICES D'INFRASTRUCTURE MODERNES EN AFRIQUE :
ACCÈS, ABORDABILITÉ ET SOLUTIONS DE RECHANGE

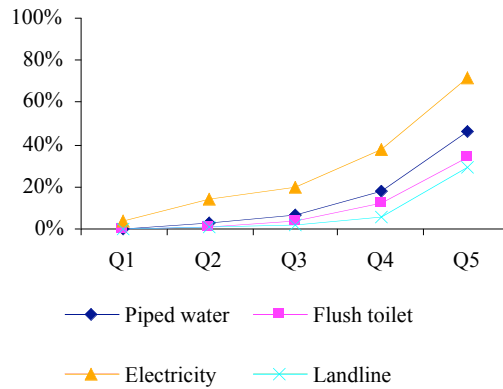
Figure 2 Modes d'accès à des services d'infrastructure modernes dans les pays africains à faible revenu

Pourcentage, dernière année disponible ; moyenne pondérée par la population

(a) Par zone géographique



(b) Par quintile de revenu



Axe horizontal: Eau sous conduite; toilette avec chasse d'eau; électricité; ligne téléphonique terrestre

Légende: Rural; national; urbain

Source: AICD DHS/MICS Survey Database, 2007.

Légende: Eau sous conduite; Toilette avec chasse d'eau; électricité; ligne téléphonique terrestre

Il est frappant de constater que même dans le quintile supérieur, la couverture est loin d'être universelle et est très variable selon les pays, allant de près de 20 % au Tchad et en République centrafricaine à presque 100 % en Côte d'Ivoire, au Gabon, en Namibie, en Afrique du Sud et au Zimbabwe.

Le fait qu'une minorité, même chez les ménages riches, ait accès à l'ensemble des services modernes pourrait indiquer que les taux d'accès sont aussi limités à cause du peu de disponibilité au niveau local. Ceci semble d'ailleurs être le cas en Afrique. Seuls 10 % de tous les ménages ont accès à la fois à l'eau sous conduite et à l'électricité. À peine 1 % dispose d'eau sous conduite, d'électricité, de toilettes avec chasse d'eau et d'un téléphone.

Pourquoi l'accès aux services reste-t-il si limité ?

Malgré quelques cas isolés de réussite, les tendances dans la couverture des services montrent une stagnation, voire une baisse de l'accès pour la région dans son ensemble. Il y a à cela plusieurs raisons.

Premièrement, les niveaux de revenus et d'urbanisation d'un pays sont des déterminants majeurs de l'accès de ses habitants à des services d'infrastructure modernes. Ainsi, les pays à revenu intermédiaire enregistrent des taux d'accès à l'eau sous conduite, aux toilettes avec chasse d'eau et au téléphone trois fois plus élevés que ceux observés dans les pays à bas revenu, et deux fois plus élevés pour l'accès à l'électricité. De même, les pays fortement urbanisés ont des taux d'accès à l'eau sous conduite, aux toilettes avec chasse d'eau et au téléphone deux fois plus élevés que ceux observés dans les pays moins urbanisés, et trois fois plus élevés pour l'accès à l'électricité. Le continent africain ne contient que relativement peu de pays correspondant aux critères des pays à revenu intermédiaire ou pays fortement urbanisés

SERVICES D'INFRASTRUCTURE MODERNES EN AFRIQUE : ACCÈS, ABORDABILITÉ ET SOLUTIONS DE RECHANGE

Deuxièmement, les taux de croissance démographique élevés en Afrique expliquent aussi le recul des niveaux de couverture. La croissance démographique du continent est de 2,2 % par an (contre 2,0 % au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la région qui suit immédiatement l'Afrique subsaharienne dans le classement selon la croissance démographique). La croissance des populations urbaines d'Afrique est de 3,6 % par an (contre 3,1 % pour l'Asie de l'Est qui suit immédiatement l'Afrique subsaharienne dans ce classement). L'analyse montre que dans de nombreux pays africains, les progrès en matière d'accès sont insuffisants pour prendre en compte la croissance démographique, en particulier en milieu urbain. En effet, si les taux historiques d'expansion de l'accès se maintiennent, seul un petit nombre de pays devrait atteindre la couverture universelle à l'horizon 2050.

Troisièmement, la diminution de la taille des ménages a également freiné les progrès en matière de couverture. Les données montrent que la taille moyenne du ménage africain baisse au fil du temps à mesure qu'augmente le revenu. Ainsi, le nombre total des ménages augmente plus vite que la population totale. (Les estimations sont de 3,2 % par an pour le nombre des ménages contre 2,5 % pour la population). Par conséquent, il faut augmenter l'accès de 50 % par rapport à une situation où la taille des ménages reste inchangée si on veut maintenir constants les taux de couverture.

Quatrièmement, même au sein de la catégorie pays à bas revenu, la couverture est loin d'être homogène. Des pays tel l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar ou la Mali se distinguent par des taux de couverture relativement bons pour certains services, malgré la faiblesse du revenu national et de leur taux d'urbanisation. D'autres pays à bas revenu qui jouissent de taux de croissance relativement élevés ont vu leur nombre de raccordements à des services tel l'eau et l'électricité augmenter de 5 à 10% par an. Dans le domaine de l'eau, on citera le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Mali, le Sénégal et le Tchad; dans le domaine de l'électricité, ce sont le Burkina Faso, le Lesotho et Madagascar qui se sont distingués.

Les écarts au niveau de l'offre de services ne sont qu'un aspect du problème. Des millions d'Africains vivent à proximité de réseaux de services mais n'y ont pas accès, soit parce que les prix des services sont inabordables, soit parce que ces ménages préfèrent des solutions de rechange aux services offerts.

Afin d'identifier les interventions susceptibles d'accélérer le taux d'expansion de l'accès, nous avons divisé la population urbaine non desservie en deux groupes : (1) les particuliers qui habitent à proximité d'un réseau de services et qui pourraient y accéder grâce à des programmes relativement peu onéreux visant à accroître la densité de services et (2) ceux qui en sont éloignés et ne pourraient atteindre un réseau que par l'extension de celui-ci.

Nos résultats sont surprenants. Entre 70 et 90 % de la population urbaine vivent à proximité de réseaux d'eau et électricité, alors que les taux de couverture sont de 20 à 40 points de pourcentage inférieurs aux taux qu'on attendrait d'une telle proximité. En d'autres termes, de nombreux ménages qui vivent à proximité d'un réseau choisissent de ne pas s'y brancher.

Caractère abordable des services d'infrastructure

Ces constats semblent indiquer que l'abordabilité des services peut être un obstacle à l'expansion de leur accès. La plupart des ménages africains disposent de budgets modestes et dépensent plus de la moitié de leurs ressources en nourriture. Le ménage africain moyen se contente d'un budget qui ne dépasse pas 180 dollars EU par mois ; et les ménages urbains ont environ 100 dollars EU par mois de plus que les

SERVICES D'INFRASTRUCTURE MODERNES EN AFRIQUE :
ACCÈS, ABORDABILITÉ ET SOLUTIONS DE RECHANGE

ménages ruraux. Les budgets des ménages varient, allant de près de 50 dollars EU par mois dans le quintile le plus pauvre à plus de 400 dollars EU dans le quintile le plus riche, sauf dans les pays à revenu intermédiaire où le quintile le plus riche varie entre 600 et 1200 dollars EU par mois. Même les ménages les plus aisés dépensent environ la moitié de leur budget mensuel en nourriture. Chez les ménages les plus pauvres, cette part avoisine 65 %.

Les dépenses pour des services d'infrastructure - notamment l'électricité et le transport - pèsent lourdement sur les budgets des ménages. Les dépenses consacrées aux services d'utilité publique, y compris le transport et l'enlèvement des ordures ménagères, absorbent généralement 10 à 20 % du budget d'un ménage et peuvent atteindre jusqu'à 40 % dans certains pays. Dans la plupart des pays, les ménages consacrent 5 à 10 % de leur budget à l'électricité et un pourcentage identique au transport. En général, les dépenses d'eau ne dépassent pas 5 %. Le poids sur le budget des télécommunications varient fortement selon les pays. Il n'est pas rare pour un ménage de consacrer 40 % de son budget hors nourriture aux infrastructures, voire 80 % dans certains cas.

Afin de tester l'accessibilité financière de services publics dont les tarifs permettraient de recouvrer les coûts, nous avons calculé le pourcentage de ménages urbains qui devraient payer plus de 5 % de leurs revenus afin de disposer de services correspondant à leur minimum physiologique. Les résultats nous ont amenés à classer les pays en trois groupes. Dans la plupart des pays, entre un et deux tiers de la population rencontreraient des difficultés à payer des tarifs couvrant les coûts du service¹. Dans huit pays au moins, 70 % des ménages urbains seraient incapables de consacrer mensuellement 10 dollars EU à l'eau et l'électricité. La plupart des ménages des sept pays restants seraient en mesure de payer des tarifs permettant aux services de recouvrer leurs coûts.

Compte tenu des moyens limités de la plupart des ménages africains, les fournisseurs de services d'infrastructure ne sont pas en mesure de développer ces derniers, voire d'assurer l'entretien, s'ils ne peuvent compter que sur des recettes réelles ou potentielles des usagers. En moyenne, un gouvernement africain devra payer une subvention unique correspondant à environ 1 % du PIB pendant 10 ans en moyenne afin d'offrir des services d'eau et d'électricité à tous les clients non encore desservis. Pour certains gouvernements, le montant à subventionner pourrait être le double de ce montant. Le coût d'une subvention régulière à la consommation serait légèrement supérieur au coût d'une subvention destinée à de nouveaux branchements.

Certaines subventions nécessaires sont déjà en place, mais elles sont inefficaces. Les subventions à la consommation en vigueur pour l'électricité et l'eau semblent mal ciblées dans les pays africains. Ceci n'est pas surprenant : la plupart des ménages pauvres vivent dans des zones sans eau et électricité et il leur est donc impossible de bénéficier de ces subventions. Même si, en théorie, ils peuvent accéder au réseau, de nombreux ménages démunis ne disposeront pas de branchements, vu que les frais de raccordement aux services d'eau et d'électricité sont souvent trop élevés.

La tarification classique « par tranches progressives » adoptée dans de nombreux pays est particulièrement inefficace dans son ciblage des bénéficiaires. Elle subventionne tous les ménages

¹ D'après nos calculs, la plupart des ménages devraient être en mesure de faire face à des charges mensuelles d'environ 2 dollars EU pour un service donné. Des charges de 10 dollars EU le mois sont prohibitives pour la majorité.

desservis par le réseau de sorte que les gros consommateurs d'électricité profitent d'une subvention de la part de leur consommation qui se situe dans les tranches inférieures. Autre inefficacité du ciblage, la consommation (en kWh par mois) autorisée dans les tranches inférieures est trop généreuse pour les besoins réels des pauvres. Enfin, les différences de prix unitaires entre les diverses tranches peuvent ne pas être suffisamment grandes.

Le défaut de paiement des services d'infrastructure, même chez les ménages aisés, constitue un problème majeur. Près de la moitié de ceux qui déclarent avoir accès à l'eau sous conduite, l'électricité ou le téléphone reconnaissent ne pas avoir payé leur facture au cours du mois de service. Même si le défaut de paiement est plus courant parmi les couches les plus pauvres de la population, 20 % des ménages appartenant au quintile supérieur déclarent ne pas payer l'électricité et 40 % l'eau.

Même avec un meilleur ciblage des subventions et un relèvement des taux de recouvrement, la capacité des ménages africains à payer les services ne permet pratiquement pas aux fournisseurs de ces derniers de les développer sans un apport de capitaux additionnels et des subventions d'exploitation.

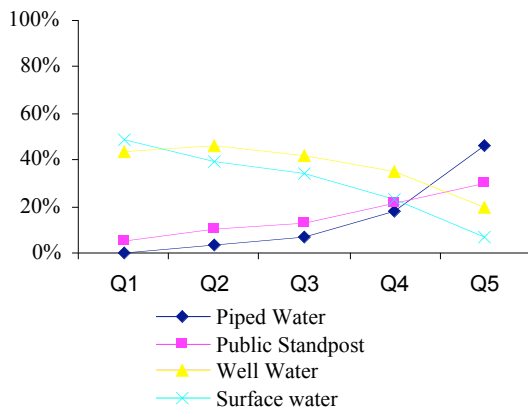
Solutions de rechange qui permettent de satisfaire aux besoins d'infrastructure

L'indisponibilité de réseaux de services d'infrastructure et leur coût trop élevé obligent des millions de ménages africains à recourir à des solutions de rechange traditionnelles aux services modernes. Il est important pour les décideurs de bien comprendre ce que sont ces alternatives. Dans certains cas, encourager le recours à des solutions de second choix peut être un moyen efficace d'élargir l'accès de manière abordable. Certaines de ces solutions remplaceront valablement les réseaux de services mais garderont l'asymétrie d'accès en faveur des groupes à revenu élevé, indiquant une marge de croissance substantielle de l'accès à ces formes de service.

Figure 3 Profils d'accès à des solutions de rechange en matière de services d'eau et d'assainissement

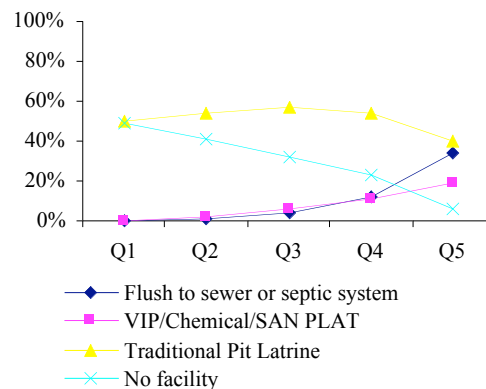
Moyenne pondérée par la population, pourcentage, derniers chiffres disponibles

(a) Eau



Légende: Eau sous conduite; borne fontaine; eau de puits; eau de ruissellement

(b) Assainissement



Légende: Toilette avec chasse d'eau (égout ou fosse septique); VIP/chimique ou San Plat; latrine à fosse traditionnelle; aucune installation sanitaire

SERVICES D'INFRASTRUCTURE MODERNES EN AFRIQUE :
ACCÈS, ABORDABILITÉ ET SOLUTIONS DE RECHANGE

Les bornes-fontaines et les vendeurs d'eau en milieu urbain, et les puits et forages en milieu rural, sont les principales solutions de remplacement au raccordement des ménages à l'eau sous conduite. La couverture des bornes-fontaines - 15 % de notre échantillon et près de 25 % de la population urbaine - est à peine supérieure à la couverture des branchements privés à l'eau sous conduite. Bien que réparties de façon légèrement plus équitable que les raccordements à l'eau sous conduite, la répartition des bornes-fontaines publiques conserve un caractère régressif. Près de 37 % des ménages africains, toutes tranches de revenu confondues, ont recours à un puits pour leur alimentation en eau, et ceux qui n'ont pas d'autre solution, soit 30 % de la population en général mais 50 % des plus démunis, vont dépendre d'eaux de surface de qualité douteuse.

Dans un petit nombre de pays, les vendeurs d'eau jouent un rôle important dans l'approvisionnement en eau en milieu urbain. Leur part du marché est en moyenne de 5 % et jusqu'à plus de 30 % en Mauritanie. Chose intéressante, même si leur prix unitaire est élevé, leurs clients ne dépensent pas nécessairement plus que les usagers du service public : simplement, ils diminuent la quantité consommée.

Environ 8 % de la population d'Afrique subsaharienne utilisent des latrines améliorées (par exemple, des fosses d'aisance améliorées et ventilées, des latrines chimiques ou des latrines à dalle *San Plat*), un pourcentage à peine supérieur à la prévalence des toilettes avec chasse d'eau. Les usagers de ces deux types de latrines sont concentrés dans les groupes à revenu élevé.

Plusieurs pays ont des prévalences de toilettes avec chasse d'eau ou de latrines améliorées nettement plus élevées que la moyenne continentale, variant entre 30 et 50 % . Cependant, même dans ces pays, près de la moitié de la population utilise la latrine à fosse classique, qui reste de loin l'équipement sanitaire le plus largement utilisé en Afrique. Près de 80 % de la population l'utilisent au Malawi, en Tanzanie et en Ouganda. À l'instar des puits, le pourcentage de la population utilisant ces latrines reste relativement constant quelque soit le groupe de revenu. Finalement, dans certains pays, une grande partie de la population (plus de 80% de la population rurale au Bénin, au Burkina Faso, au Tchad, au Niger et au Togo) ne dispose pas d'aucun équipement sanitaire.

La mise en commun de l'eau et de l'assainissement entre plusieurs familles est une pratique courante en milieu urbain. Au moins 16 % des ménages urbains partagent une salle d'eau avec d'autres, tandis que plus de 40 % utilisent les mêmes toilettes.

Le ménage africain moyen consacre 45 à 50 minutes par jour pour aller chercher de l'eau hors du foyer. Ce temps consacré à la recherche de l'eau est resté pratiquement inchangé au cours des 15 dernières années. La plupart des ménages africains ne disposant pas de branchements privés vivent dans un rayon d'1 km d'une source d'eau. Pour les ménages urbains, la distance moyenne est d'un peu plus de 500 mètres tandis que pour les ménages ruraux, elle approche 1 km. Environ 20 % des ménages urbains et 30 % des ménages ruraux vivent dans un rayon de plus de 1 km d'une source d'eau.

La grande majorité (80%) de la population cuisine avec des combustibles solides traditionnels (bois, charbon de bois ou produit de remplacement) et utilisent le pétrole pour l'éclairage. Bien que le recours aux combustibles classiques soit beaucoup plus important en milieu rural (près de 93 % des ménages), leur utilisation en milieu urbain reste élevée (souvent plus de 70 %).

Plus de la moitié des ménages africains jette, brûle ou ensevelit ses ordures ménagères. Seuls 10 % des ménages en moyenne (mais près de 30 % des ménages urbains) ont accès à un ramassage d'ordures organisé par le gouvernement, une société privée ou une organisation non gouvernementale.

Conclusions et orientations de politique

Bien que, depuis 2000, l'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement en particulier en milieu urbain se soit réduit sur le continent dans son ensemble, de nombreux pays africains ont réussi une expansion de la couverture de leurs services d'infrastructure de 5 à 10 % par an, un taux suffisamment rapide pour dégager des gains substantiels dans un délai raisonnable. D'autres enquêtes seront nécessaires pour expliquer les déterminants de leur réussite.

Le constat relatif à la proportion importante de la population urbaine qui vit à proximité de réseaux d'infrastructures mais choisit de ne pas s'y connecter souligne la nécessité de beaucoup mieux étudier la demande. Ce constat indique aussi que l'expansion des réseaux n'est pas une condition suffisante pour élargir leur accès. La faible couverture de services d'infrastructure dans les villes africaines signale des taux de rentabilité financier et économique avant expansion du réseau bien plus bas que prévu, avec pour résultat une base de clients relativement limitée pour couvrir les coûts fixes d'un réseau assez onéreux. Une fois que les raisons de cette faible couverture seront mieux cernées, il sera nécessaire d'accompagner toute expansion des services de mesures au niveau de la demande, avec pour objectif explicite de réduire les obstacles qui ont contrarié cette expansion dans le passé. Ces mesures pourraient comprendre l'octroi de subventions pour les frais de raccordement, lesquels sont souvent très élevés par rapport aux revenus des ménages, et ont par conséquent freiné l'expansion des services dans le passé. D'autres facteurs de développement urbain, comme l'insécurité foncière parmi les ménages, peuvent également jouer un rôle important, décourageant à la fois l'offre et la demande.

La faiblesse des revenus est une contrainte absolue à l'expansion des services modernes. Le ménage africain moyen dispose d'un peu plus de 30 dollars EU par mois pour payer les services d'infrastructure, y compris les transports, dont il a besoin. Des factures des commodités de l'ordre de 6 dollars EU par mois pour des services comme l'eau ou l'électricité seront probablement abordables pour la plupart des ménages à l'exception de ceux qui vivent dans les pays les plus pauvres. À partir de 10 dollars EU par mois, elles sont hors de portée pour une bonne partie de la population.

Le recours à des solutions de remplacement aux réseaux de services existants par la plupart des Africains, voire leur délaissement de ces services, a des implications importantes. Cette situation risque de perdurer pendant des années, vu la faible croissance de la couverture de beaucoup de services dans de nombreux pays. Sans remettre en question la priorité d'améliorer la performance des services et d'étendre le cadre des fournisseurs officiels de services modernes, il est donc important de réfléchir à la façon dont des solutions de rechange aux services modernes pourraient améliorer le sort des populations non desservies. Des solutions de second choix, comme les bornes-fontaines et les latrines améliorées, ont certainement la capacité de servir une plus grande partie de la population.

Si les résultats ci-dessus permettent de mieux comprendre la nature de l'usage par les ménages des services d'infrastructure en Afrique, ils soulèvent également beaucoup de questions qui restent pour le moment sans réponses. Quelles sont les raisons de la variance élevée de l'accès aux services

SERVICES D'INFRASTRUCTURE MODERNES EN AFRIQUE :
ACCÈS, ABORDABILITÉ ET SOLUTIONS DE RECHANGE

d'infrastructures entre les pays, y compris ceux appartenant à la même tranche de revenus ? Quelles sont les raisons de la variance élevée de l'accès entre les services d'infrastructures, et celles de la percée très rapide d'un nouveau service comme la téléphonie cellulaire ?

Les réponses à plusieurs de ces questions demanderont une analyse plus approfondie de l'organisation institutionnelle et de la performance des fournisseurs de services dans chaque pays, un effort d'ailleurs en cours dans d'autres composantes du programme Diagnostics des infrastructures nationales en Afrique. Une fois cette analyse disponible, il serait utile de revoir à sa lumière les constats de notre étude afin de mieux comprendre les variances que nous avons observées.